



13

Protection sociale

1106-1300

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2013 sur la statistique suisse de l'aide sociale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2014

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et généralités
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Travail et rémunération
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2013 sur la statistique suisse de l'aide sociale

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Marc Dubach, OFS, Section de l'aide sociale, tél. 058 463 65 78
e-mail: marc.dubach@bfs.admin.ch

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 058 463 60 60 / fax 058 463 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1106-1300

Prix: gratuit

Domaine: 13 Protection sociale

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © bacalao – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2014
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-13161-9

Table des matières

1	L'essentiel en bref	5
2	Management des partenariats	7
a	Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes	7
b	Collaboration avec les offices fédéraux	9
c	Collaboration avec d'autres partenaires	9
3	Relevé des données	9
a	Système des prestations sociales sous condition de ressources	9
b	Relevé des données: aperçu de la situation dans les cantons	11
c	Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)	13
4	Traitement des données	14
5	Exploitation des données	14

6	Management des systèmes de gestion des dossiers	16
a	SOSTAT	16
b	PlausEx	17
c	Datawarehouse ISOS	17
d	Collaboration avec les systèmes de gestion des dossiers de l'aide sociale (SGD)	18
e	Harmonisation des contrôles	19
7	Communication	19
8	Autres activités en lien avec la statistique suisse de l'aide sociale	20
a	Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources	20
b	Statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources	21
c	Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl)	21
d	Initiative des Villes	22
e	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)	22
f	Protection des données	23
9	Perspectives pour 2014	23

Rapport annuel 2013 sur la statistique suisse de l'aide sociale

1 L'essentiel en bref

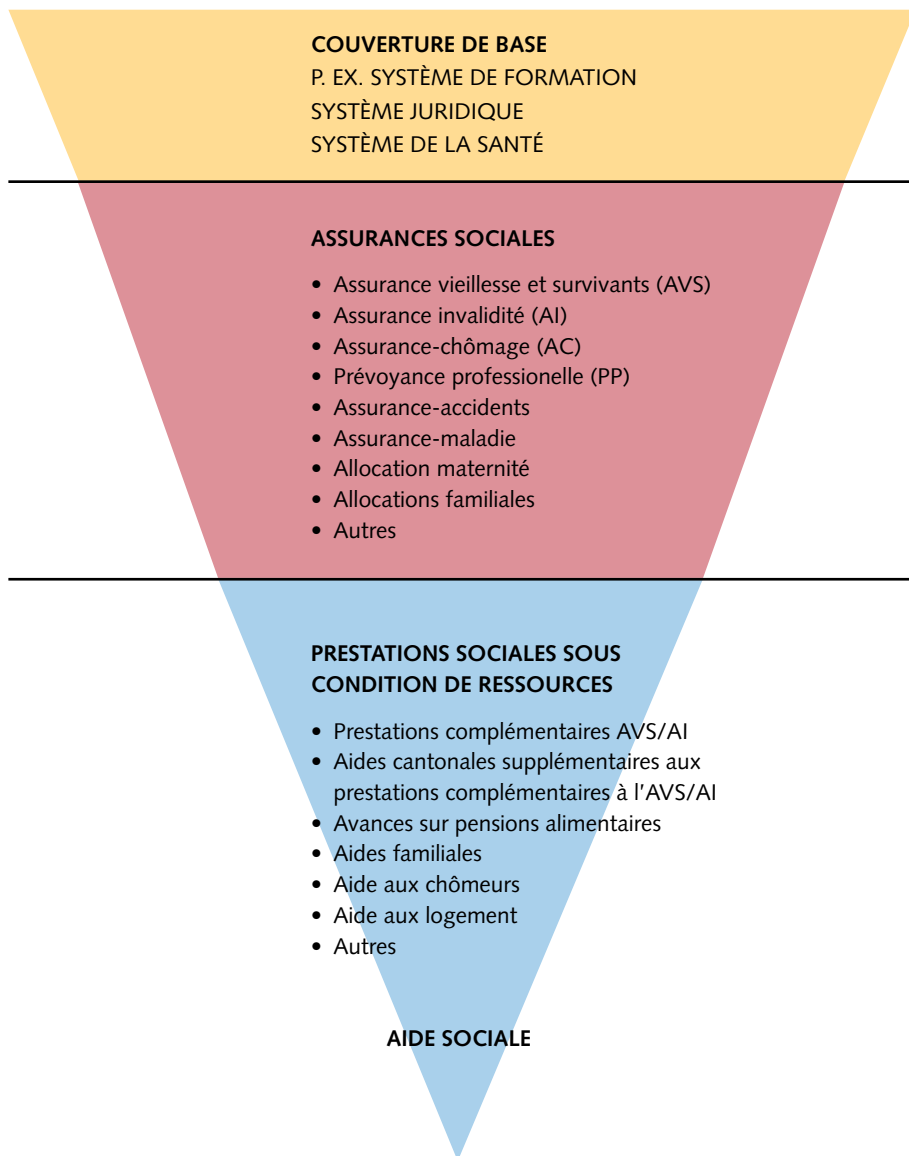
La statistique suisse de l'aide sociale fournit des informations annuelles sur le nombre et la structure des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle recense les dossiers des bénéficiaires de prestations financières de l'aide sociale et des membres de leur famille directement concernés par les prestations (conjoint, enfants, autres personnes à charge).

La statistique de l'aide sociale se fonde sur une définition de l'aide sociale au sens large. Celle-ci englobe toutes les prestations sociales sous condition de ressources octroyées par les cantons, qui représentent le troisième niveau du modèle du système de protection sociale (cf. fig. 1). A savoir:

- l'aide financière directe au sens strict (allouée en vertu des lois cantonales sur l'aide sociale);
- d'autres prestations financières sous condition de ressources allouées par les cantons (prestations prévues en amont); exemples: avances sur pensions alimentaires, allocations maternité et parentales, aides aux chômeurs, aides au logement.

Les analyses standard annuelles fournissent notamment les informations suivantes:

- nombre de personnes bénéficiant de prestations d'aide sociale en Suisse
- nombre de personnes et de dossiers par canton
- nombre de personnes et de dossiers par catégories de communes
- âge des bénéficiaires
- état civil et nationalité des bénéficiaires
- formation et situation professionnelle des bénéficiaires
- nombre de dossiers d'aide sociale et nombre de ménages soutenus



- structure des ménages bénéficiaires (ex. taille des ménages, nombre d'enfants)
- durée de perception des prestations d'aide sociale
- part du budget couverte par l'aide sociale (taux de couverture).

La qualité des données disponibles à l'échelle suisse étant garantie depuis 2005, les séries chronologiques ne cessent de gagner en pertinence et le potentiel des analyses longitudinales augmente. Nous avons tenu compte de cela en déterminant, pour les cantons dans lesquels les prestations sous condition de ressources ont été relevées sur une base individuelle, tant les bénéficiaires de prestations multiples que le taux d'aide sociale au sens large.

Pour la quatrième fois consécutive, nous avons pu satisfaire une requête importante de nos partenaires en publiant les principaux résultats de la statistique suisse de l'aide sociale l'année suivant le relevé des données (17.12.2013). L'idée de fournir aux cantons les résultats les concernant au terme de leur relevé, c'est-à-dire avant la publication des résultats nationaux, s'est révélée bonne. Elle a permis d'intégrer en juillet déjà d'importants chiffres clés dans les canaux de communication des premiers cantons et des premières villes.

Au sein de l'OFS, la statistique suisse de l'aide sociale est placée sous la responsabilité de la section Aide sociale (SHS). Cette section se subdivise en quatre groupes: relevé et traitement des données (cheffe: Bettina Gerber), exploitation des données (chef: Jan Boruvka), aide sociale aux réfugiés et aux requérants d'asile (cheffe: Monika Frank) et management des systèmes d'aide sociale (chef: Fabrice Gouzi). La section a été dirigée par Norbert Riesen jusqu'au mois de janvier 2014. A son départ, la direction ad intérim a été assurée par Fabrice Gouzi.

2 Management des partenariats

a Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes

Pendant tout le cycle de production de la statistique, qui va de la préparation des enquêtes à la discussion finale des résultats, en passant par l'organisation de cours et de séances d'information, nous entretenons des contacts permanents avec les cantons, les services sociaux régionaux et les villes. Nous mettons tout en œuvre pour produire une statistique de haute qualité dans les délais souhaités. Pour les affaires courantes, les contacts passent principalement par les personnes en charge de l'enquête auprès des cantons. Nous tenons ainsi compte, dans la mesure du

possible, des différentes conditions-cadres et structures organisationnelles de ceux-ci. Les responsables de l'enquête sont en partie externes, en partie internes à l'OFS. Le relevé de l'année sous revue s'est déroulé sous la responsabilité de services internes à l'OFS pour les cantons francophones et italophones, le canton de Berne et les deux Bâle et de services externes, sis à Aarau, Lucerne, Zurich et Saint-Gall, pour les autres cantons alémaniques.

Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont présentés aux responsables cantonaux de l'aide sociale et aux offices statistiques cantonaux. Les tableaux d'analyses standard sont complétés par des comparaisons intercantionales (benchmarking) et des analyses approfondies concernant certains groupes à risques.

Dans la mesure du possible, l'OFS profite des occasions qui se présentent pour favoriser l'échange d'informations avec la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS), avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec l'ARTIAS, avec l'Initiative des Villes pour la politique sociale et d'autres institutions importantes du domaine de la politique sociale. Ces contacts permettent d'identifier les besoins d'informations des cantons et des milieux intéressés.

Au moins une fois l'an, un échange d'idées a lieu avec le groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale, où siègent des représentants de la CDAS, de l'Administration fédérale des finances, de l'Office fédéral des assurances sociales, de la CSIAS, des offices cantonaux de statistique ainsi que des offices sociaux des cantons et des villes.

L'utilité de la statistique suisse de l'aide sociale de l'OFS est reconnue par la Confédération et par les cantons. Les cantons et les villes ont aussi besoin de données et d'analyses statistiques pour prendre leurs décisions dans le domaine de l'aide sociale. La demande en analyses par service social augmente, car la tendance à la régionalisation des services sociaux se maintient.

La collaboration avec les cantons s'appuie principalement sur des contrats de prestations conclus entre les cantons et l'OFS. Ces contrats règlent l'organisation, la réalisation et le financement de la statistique suisse de l'aide sociale dans les cantons. Les parties contractantes peuvent convenir de dispositions supplémentaires, telles que des analyses spécifiques pour le canton signataire ou l'établissement de rapports sociaux cantonaux.

b Collaboration avec les offices fédéraux

La section Aide sociale collabore étroitement avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Administration fédérale des finances (AFF), l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En collaboration avec l'OFAS et les autres instances mandatées (bureaux d'étude spécialisés ou hautes écoles spécialisées), l'OFS a participé à la réalisation de plusieurs travaux de recherche spécifiques intégrant les données de la statistique de l'aide sociale. Les résultats publiés dans le cadre du projet SHIVAL notamment, qui ont aussi été actualisés pendant l'année sous revue, ont rencontré un vif succès sur le plan national. Ce projet porte sur les flux de personnes entre les trois systèmes de prestations sociales (AI, AC et aide sociale).

Les échanges avec l'AFF concernent avant tout les indicateurs déterminants de la statistique suisse de l'aide sociale, qui sont utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté (ARMIN) dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Sur mandat de l'ODM, l'OFS établit la statistique de l'aide sociale relative aux réfugiés et aux requérants d'asile. Plus de détails seront donnés à ce sujet aux chapitres 3c et 7c.

c Collaboration avec d'autres partenaires

En 2013, les données de la statistique suisse de l'aide sociale ont été livrées à plusieurs instituts de recherche (universités, hautes écoles spécialisées, bureaux privés de conseil et de recherche) et à des services cantonaux et régionaux de statistique, dans le respect des directives sur la protection des données. Dans la majorité de ces projets, nous avons transmis notre savoir-faire en matière de traitement des données de la statistique de l'aide sociale.

3 Relevé des données

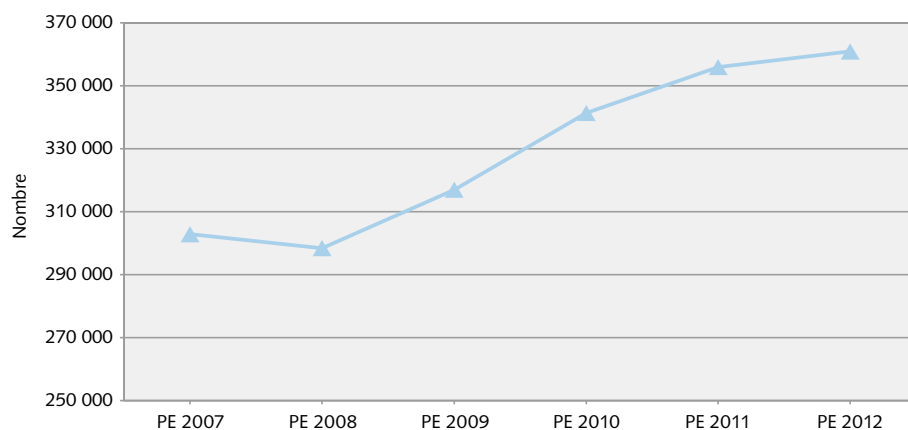
a Système des prestations sociales sous condition de ressources

En tout, 1212 services ont fourni des données sur les prestations sociales sous condition de ressources pour la statistique de l'année d'enquête 2012. Quelque 361'000 dossiers (états en début d'enquête et au jour de référence de l'aide sociale économique, états au jour de référence des prestations sociales sous condition de

ressources) ont été relevés et livrés à l'OFS qui les a traités. Le nombre des dossiers ne cesse d'augmenter depuis la période d'enquête (PE) de 2008. Cette hausse est liée à l'introduction du relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat; voir le chapitre 3c) et au fait que l'OFS relève aussi de plus en plus les prestations sociales sous condition de ressources allouées en amont, que les cantons sont plus nombreux à livrer.

Nombre de dossiers de 2007 à 2012

G 1



© OFS, Neuchâtel 2014

Malgré l'augmentation constante du nombre de dossiers à traiter, le relevé des données 2012 a pu être terminé comme prévu à la mi-septembre 2013. Il a déjà pu être clos à la fin du mois de juillet 2013 dans 15 cantons, grâce à la bonne collaboration avec les services communaux, régionaux et cantonaux.

Au moment de la conception de la statistique suisse de l'aide sociale, il a été décidé que l'OFS considérerait, en plus de l'aide sociale économique, les prestations sous condition de ressources allouées en amont. Dans le cadre du relevé 2007, les données concernant les dossiers relatifs aux avances sur pensions alimentaires (AVPA), aux allocations maternité et parentales (AllMat) et aux aides cantonales avaient été saisies pour la première fois sur une base individuelle dans plusieurs cantons. Pour les données 2012, la situation se présente de la manière suivante:

- Les allocations maternité et parentales existent dans onze cantons. Cette année, neuf d'entre eux ont livré à l'OFS les données relatives à ces prestations. Dans deux cantons, ce type d'aide n'est pas pris en compte parce que le nombre de cas n'est pas significatif.
- Les données relatives aux avances sur pensions alimentaire ont été livrées cette année par 22 cantons. Dans les quatre cantons restants, les préparatifs du relevé des données sont en cours, de sorte que les AVPA pourront être livrées par tous les cantons au plus tard dans le cadre du relevé des données 2014.
- Les aides cantonales complémentaires aux PC à l'AVS/AI (aides cantonales à la rente de vieillesse, à la rente d'invalidité, à la rente de survivant) sont octroyées actuellement dans dix cantons. Pour le relevé 2012, nous avons reçu cinq livraisons. Dans le canton d'AI, le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est si faible qu'on a renoncé au relevé des données individuelles. Dans les autres cantons, les conditions techniques nécessaires à l'exportation des données individuelles ne sont pas encore réunies. Dans les cantons de Bâle-Ville et Zoug, des travaux préparatoires ont été effectués rendant possible la livraison des données 2013.

Pour les cantons qui ne livrent pas encore de données individuelles, les informations sont collectées sous forme agrégée.

b Relevé des données: aperçu de la situation dans les cantons

Etat décembre 2013

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
AG	Données à partir du 2 ^e semestre 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	–	–
AI	Données à partir de 2004	–	Données à partir de 2004	Pas relevées, car nombre insuffisant de cas	–
AR	Données à partir de 2004	–	Données à partir de 2004	–	–
BE	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007	–	Pas encore relevées (relevé prévu à partir de 2014)	Données à partir de 2009	–
BL	Données à partir de 2004	–	Données à partir de 2011	–	–

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
BS	Données à partir de 2004	–	Données à partir de 2010	Pas encore relevées (relevé prévu à partir de 2014)	–
FR	Données à partir du 2 ^e semestre 2004	Pas relevées, car nombre de données insuffisant	Pas encore relevées (relevé prévu à partir de 2013)	Pas encore relevées	–
GE	Données à partir de 2004	-	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données sur les aides au logement depuis 2007
GL	Données à partir de 2004	Pas relevées, car nombre de données insuffisant	Données à partir de 2004	–	–
GR	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2009	Données à partir de 2007	Données à partir de 2004	–	–
JU	Données à partir de 2001	–	Pas encore relevées (relevé prévu à partir de 2013)	–	–
LU	Données à partir de 2002	Données à partir de 2003	Données à partir de 2003	–	–
NE	Données à partir de 2005	–	Données à partir de 2007	–	–
NW	Données à partir de 2001	–	Données à partir de 2003	–	–
OW	Données à partir de 2003	–	Données à partir de 2003	–	–
SG	Données à partir de 2003	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données de 2009 et de 2012	–
SH	Données à partir de 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	–	–
SO	Données de l'échantillon de communes à partir du 2 ^e semestre 2004, enquête exhaustive à partir des données de 2009	–	Données à partir de 2004	–	–
SZ	Données à partir de 2003	–	Données à partir de 2002	–	–

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
TG	Données de l'échantillon de communes à partir de 2004, relevé exhaustif à partir des données de 2009	–	Données à partir de 2002	–	–
TI	Données à partir de 2004	Données à partir de 2010	Données à partir de 2008	Pas encore relevées	Données sur les aides aux familles à partir de 2010
UR	Données à partir de 2001	–	Données à partir de 2004	–	–
VD	Données à partir de 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2009	–
VS	Données à partir de 2004	–	Pas encore relevées	–	–
ZG	Données à partir de 2003	Données à partir de 2008	Données à partir de 2004	Pas encore relevées (relevé prévu à partir de 2013)	–
ZH	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	–

c Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)

En vertu de l'article 102a de la loi sur l'asile révisée, l'OFS est chargé, sur mandat de l'ODM, de saisir les données concernant les réfugiés relevant du domaine de compétence financière de la Confédération. Les objectifs assignés à cette statistique (FlüStat) sont en principe identiques à ceux fixés pour la statistique suisse de l'aide sociale.

La population considérée par la FlüStat comprend les réfugiés ayant obtenu l'asile et bénéficiant de l'aide sociale, titulaires d'une autorisation de séjour B, en Suisse pendant cinq ans au plus et ceux admis provisoirement (titre de séjour F, sept ans au plus en Suisse). L'introduction de la statistique a commencé en 2008. Tous les cantons ont livré la totalité de leurs données pour 2012. Le relevé des données a pu être achevé parallèlement au reste de l'enquête jusqu'à la mi-septembre 2013.

4 Traitement des données

Les 26 cantons ont livré des données de la statistique de l'aide sociale pour l'année 2012.

Le processus de traitement des données est constamment développé et optimisé. Le but de ce processus est de déceler le plus grand nombre d'incohérences possible au moment de la saisie des données dans les services d'enquête afin de les supprimer déjà à ce stade, ce qui permet de réduire au minimum les demandes d'informations supplémentaires aux services sociaux. Pour atteindre ce but, il faut une étroite harmonisation entre les systèmes de gestion des dossiers et les règles d'exportation et de plausibilité de l'OFS. Des travaux sont par conséquent effectués pour harmoniser les tests utilisés lors des différentes étapes de la saisie des données (systèmes de gestion électronique des dossiers, SOSTAT et PlausEx) et du traitement des données (importation, préparation des données, vérification de l'exactitude des données). Cette harmonisation consiste à utiliser les mêmes tests au moment de la saisie des données dans le système de gestion électronique des dossiers et plus tard, lors du dépouillement centralisé des données à l'OFS. Ces travaux ont débuté en 2011 et ont également été poursuivis intensément en 2013.

Le statut de séjour de tous les étrangers considérés dans la statistique est vérifié et mis à jour à l'aide du système d'information central sur la migration (SYMIC). Chaque personne est attribuée, sur la base de son statut de séjour actualisé, à la statistique correspondante (statistique suisse de l'aide sociale ou statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)). L'évaluation montre qu'il a été possible d'optimiser l'actualisation du SYMIC par rapport à l'année précédente, ce qui garantit la qualité des données sur le statut de séjour et l'attribution des dossiers à la bonne statistique.

5 Exploitation des données

En 2013, quelques adaptations ont été apportées aux tableaux standard de l'aide sociale économique (ASE) et des autres prestations sous condition de ressources (AUPRESO). Entre autres, l'agrégation des pays de l'UE a été étendue à la Croatie et d'autres sous-groupes ont été ajoutés aux groupes de pays. Un tableau représentant les différents types de bénéficiaires de rentes figure désormais dans les analyses sur les aides cantonales. Quant aux analyses sur les avances sur pensions

alimentaires (AVPA) et les allocations maternité (MUBE), elles prennent dorénavant en compte le taux d'occupation des personnes actives occupées bénéficiaires de l'aide sociale.

En comptant les 26 brochures de tableaux FlüStat, 100 brochures de tableaux cantonaux par type de prestation ont été produites au total en 2012. Plusieurs centaines de tableaux des services sociaux et des communes ont été générés.

Le jour de la publication des résultats de la statistique suisse de l'aide sociale 2012 (le 17 décembre 2013), plus de 90 tableaux ont été mis en ligne en français, en allemand et en italien sur le site Internet de l'OFS pour permettre d'approfondir quelque peu certains thèmes. Une analyse interne a montré qu'en 2013, il y a eu 15'000 téléchargements de tableaux, graphiques et publications concernant la statistique de l'aide sociale sur Internet.

L'introduction en 2013 des données interactives dans la statistique de l'aide sociale en 2013 représente une nouvelle étape de l'analyse des données. Il s'agit d'un nouveau programme de tableaux interactifs proposés sur le site Internet de l'OFS. Ce programme permet d'accéder facilement et individuellement aux résultats statistiques. Les données s'affichent sous forme de cubes (cubes de données), dont les variables peuvent être combinées de manière interactive. Le résultat de la recherche est présenté sous la forme d'un tableau. L'internaute peut sélectionner différentes variables et choisir entre plusieurs options pour la présentation. De nombreux formats d'exportation courants sont proposés, ce qui permet de traiter les données localement. Douze cubes de données différents sur l'aide sociale économique, les avances sur pensions alimentaires et les allocations maternité et parentales présentent le nombre de bénéficiaires au niveau cantonal et national selon des critères socio-démographiques tels que la nationalité, le sexe et l'état civil, et le nombre de dossiers, selon la structure de l'unité d'assistance et deux variables financières. La situation d'activité et la formation des bénéficiaires de l'aide sociale n'étaient disponibles jusqu'ici qu'au niveau national, car la qualité de ces données n'était pas suffisantes dans tous les cantons. Ces résultats nationaux n'étaient pas vraiment comparables sur plusieurs années car ils ne portaient pas toujours sur les données des mêmes cantons. A l'avenir, les indications sur la situation d'activité et sur la formation seront aussi intégrées aux cubes de données au niveau cantonal.

Les données interactives suscitent un vif intérêt: quelque 10'000 tableaux interactifs ont été générés depuis la mise en ligne de celles-ci en avril 2013.

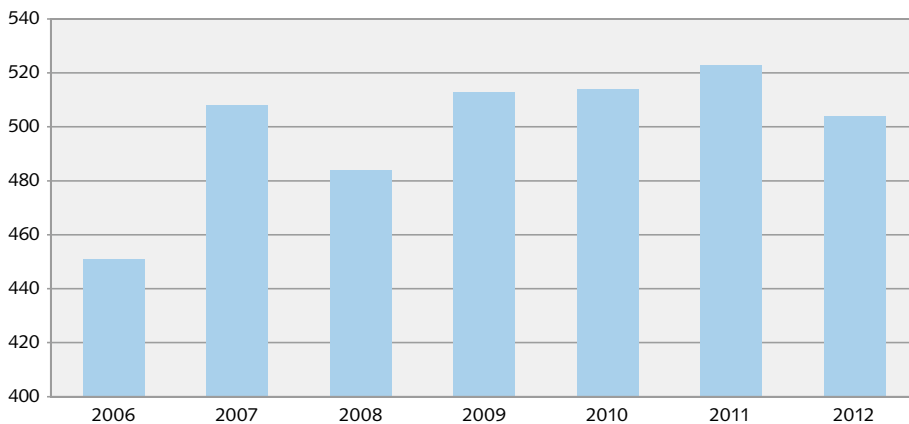
6 Management des systèmes de gestion des dossiers

a SOSTAT

Le logiciel SOSTAT, développé par l'Office fédéral de la statistique, permet de gérer des dossiers de l'aide sociale et d'exporter, en fin d'année, les données nécessaires à l'établissement de la statistique suisse de l'aide sociale. Il est mis gratuitement à la disposition des communes.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de services sociaux ayant utilisé SOSTAT entre 2006 et 2012 pour l'exportation des données. On constate que le nombre de livraisons est relativement stable entre 2006 et 2012. Les variations observées sont principalement le résultat de fusion des communes et, dans une moindre mesure, du choix de certains services sociaux d'opter pour un des systèmes de gestion des dossiers (SGD) disponible sur le marché.

Services de relevé utilisant SOSTAT pour la saisie des données (2006–2012) G 2



© OFS, Neuchâtel 2014

Pour les personnes utilisant SOSTAT, la section Aide sociale propose un service de hotline qui est surtout sollicité entre novembre et mars. Le soutien a principalement lieu lors de l'installation de SOSTAT, de la migration de serveur ou lors de la récupération d'anciennes données.

Regard sur l'avenir:

L'évolution technologique dans le domaine de l'informatique et plus particulièrement dans les systèmes d'exploitation (Windows) a incité la section Aide sociale à entreprendre d'importants travaux de migration afin de garantir le bon fonctionnement du programme SOSTAT pour les prochaines années. Vu le nombre important de personnes utilisant le programme SOSTAT (plus de 3000 en Suisse) et son haut niveau de fiabilité, sa migration a été nécessaire, afin d'assurer une stabilité du programme à ses utilisateurs.

b PlausEx

PlausEx n'a pas subi d'adaptations majeures. Les principaux travaux effectués durant l'année 2013 avaient pour but d'améliorer la performance lors du contrôle des données.

Regard sur l'avenir:

Différents travaux visant à moderniser le système de contrôle des données ont été entrepris. L'objectif principal est la mise à disposition d'un service unique et centralisé de contrôle des données. Un prototype a été développé avec succès. Le mode d'accès nécessite un haut niveau de sécurité.

Des travaux visant l'utilisation du système de transfert sécurisé des données utilisé dans le cadre du registre des habitants (SEDEX) sont actuellement en cours, ce qui permettra de bénéficier des technologies existantes et de créer ainsi de meilleures synergies à l'OFS.

c Datawarehouse ISOS

La banque de données ISOS est l'entrepôt des données de la statistique de l'aide sociale. Ce système permet d'importer, de contrôler et de traiter les données fournies par plus de 1800 services sociaux. La quantité d'informations contenue dans cette banque de données exige en permanence des tâches de développement et d'optimisation. En 2013, de nombreux travaux ont donc été entrepris et les plus importants sont cités ci-après.

- Le fonctionnement des contrôles de données a été entièrement repensé afin d'être harmonisé avec le système PlausEx. Ces travaux ont nécessité l'adaptation de toutes les règles de plausibilité afin de garantir une cohérence avec les années antérieures.
- Une nouvelle documentation des contrôles harmonisés entre ISOS et PlausEx a été élaborée.
- Un concept de données secondaires permettant d'isoler et de suivre les corrections automatiques a été développé dans le cadre du processus de préparation des données.

Ces mesures permettent d'améliorer la transparence et la traçabilité du traitement des données de la statistique de l'aide sociale.

d Collaboration avec les systèmes de gestion des dossiers de l'aide sociale (SGD)

Outre SOSTAT, il existe différents outils de gestion des dossiers d'aide sociale en Suisse. La section Aide sociale collabore activement avec les diverses entreprises fournissant les systèmes de gestion. Ces derniers offrent à leurs utilisateurs un outil permettant de gérer les dossiers des bénéficiaires et de transmettre les informations nécessaires pour l'établissement de la statistique de l'aide sociale. Cette collaboration présuppose une stratégie globale et une base conceptuelle et méthodologique commune pour assurer une qualité uniforme des données de l'aide sociale entre tous les SGD.

Au cours de l'année 2013, nous avons poursuivi la réalisation d'évaluations thématiques pour améliorer la qualité des variables financières qui constituent le budget de l'aide sociale.

Le système de gestion Vista a livré pour la première fois des données productives des prestations complémentaires AVS/AI pour les cantons de Saint-Gall et Zurich. Dans les cantons du Jura et de Fribourg, des travaux importants ont été menés afin de garantir la livraison des données des avances sur pensions alimentaires pour l'année d'enquête 2013. Les travaux préparatoires permettant la livraison de la nouvelle prestation complémentaire destinée aux familles du canton de Vaud ont abouti et permettront une livraison de données productives en 2014 (année d'enquête 2013).

e Harmonisation des contrôles

La première étape de classification des règles de plausibilité au moyen de nouvelles nomenclatures a été réalisée en 2012 et l'implémentation dans les systèmes a été faite en 2013.

Pour des raisons historiques, l'architecture du contrôle des données est différente entre PlausEx et ISOS. Le processus d'harmonisation des règles est entré dans une nouvelle phase de développement. Une nouvelle architecture a été créée et implémentée dans les deux systèmes. Ces travaux importants garantissent pour la première fois une comparabilité des règles de contrôles entre les différents systèmes utilisés pour la collecte et le traitement des données de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale.

7 Communication

En 2013, les résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale ont été publiés pour la neuvième fois.

Les moyens de communication suivants ont été déployés en 2013 pour informer sur la statistique suisse de l'aide sociale et ses résultats:

- Les principaux résultats nationaux de l'enquête 2012 ont été publiés en français, en allemand et en italien le 17 décembre 2013. Un Newsmail a été diffusé à la même date, les pages web ont été mises à jour et la publication a été envoyée à plus de 1300 partenaires.
- En 2013, quatre numéros de la Newsletter ont été publiés et envoyés à plus de 1200 services impliqués dans la saisie des données. Cette Newsletter informe sur l'avancement du projet, sur les faits importants survenus pendant la période de relevé (notamment en rapport avec le relevé des données), livre des explications et des compléments sur les variables à saisir et informe sur les nouveaux outils informatiques et sur le calendrier des activités.
- La modernisation des pages Internet sur la protection sociale (thème 13) s'est poursuivie et les possibilités de recherche individuelle ont été étendues (surtout grâce aux cubes de données). Une page d'accueil sur la statistique de l'aide sociale a notamment été élaborée, qui donne un aperçu des principaux thèmes, liens et contacts. Les pages web sont mises à jour en permanence.

- En 2013, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié tous les tableaux et les résultats standardisés pour l'«Initiative des villes suisses pour la politique sociale», sur la base des chiffres de l'année 2012. Les responsables de l'Initiative des Villes ont publié le rapport correspondant le mardi 3 septembre 2013.
- La page FAQ sur Internet est complétée et actualisée en permanence. La terminologie de la statistique de l'aide sociale (anciennement sous la forme d'un glossaire) a été mise à jour en français, en allemand et en italien. Elle est également accessible sur le portail Internet.
- Notre participation active à plusieurs événements nationaux et (inter)cantonaux a permis de faire mieux connaître la statistique de l'aide sociale. Outre la présentation des résultats de la statistique et les messages des responsables cantonaux et régionaux, ces manifestations ont été l'occasion d'utiles échanges de vues, notamment sur la question de l'assurance qualité.
- Le 12^e rapport social du canton de Zurich (sur les données de 2012) est paru le 14 novembre 2013.
- La publication du rapport annuel 2013 sur la statistique suisse de l'aide sociale est prévue pour juillet 2014. Il sera remis au groupe d'accompagnement, aux offices statistiques cantonaux et aux services sociaux des cantons ainsi qu'aux cercles intéressés.

8 Autres activités en lien avec la statistique suisse de l'aide sociale

a Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources

L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources contient des informations sur les principales prestations liées au besoin allouées dans les 26 cantons. D'une part, il constitue un document de base important pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et la statistique financière de l'aide sociale. D'autre part, il donne un aperçu des prestations sociales sous condition de ressources allouées en Suisse. C'est un outil de travail important pour les milieux intéressés.

L'inventaire est mis à jour chaque année par l'OFS et présente l'état au 1^{er} janvier. La mise à jour la plus récente, qui se réfère au 1^{er} janvier 2013, est en cours. Elle sera publiée en avril 2014 sur la plate-forme Internet (www.sozinventar.bfs.admin.ch). En plus de décrire les prestations, la plate-forme rendra compte des changements

apportés aux bases légales des prestations. Elle permettra ainsi de se faire une idée de l'évolution des prestations sous condition de ressources et fournira des informations utiles à l'interprétation des résultats statistiques.

b Statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources

La statistique financière de l'aide sociale renseigne sur les dépenses nettes de la Confédération, des cantons et des communes pour les prestations sociales individuelles sous condition de ressources. Elle produit d'importants indicateurs sur l'aide sociale. Les données publiées jusqu'ici couvrent les années 2003–2010. La banque de données correspondante est accessible à l'adresse www.sozfinanzstatistik.bfs.admin.ch. Le relevé des données 2012 se poursuivra jusqu'à fin mars 2014. Grâce à une collaboration intensive avec des services cantonaux et d'autres services fédéraux, il a été possible d'améliorer encore la qualité des données. La publication des résultats de l'année 2012 aura lieu à l'été 2014.

c Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) est réalisée par l'OFS sur mandat de l'ODM. Il s'agit d'une enquête par échantillon, effectuée au moyen d'un questionnaire sur Internet. Les données collectées permettent d'avoir un aperçu sur le nombre de bénéficiaires dans le domaine de l'asile (requérants d'asile et personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse ne dépasse pas 7 ans), leur situation sociale ainsi que les coûts effectifs de l'aide sociale. Ce dernier aspect est particulièrement important car l'ODM verse un forfait global aux cantons en tant que subvention de l'aide sociale pour ces groupes de personnes. Ainsi les données de la statistique eAsyl permettent de suivre l'évolution des coûts réels pour les cantons.

En juin 2013, le rapport contenant les résultats de l'enquête eAsyl 2012 a été diffusé aux cercles intéressés, en premier lieu à l'Office fédéral des migrations (ODM) et aux coordinateurs cantonaux en matière d'asile. Tous les résultats ont également été mis en ligne sur le portail de l'OFS. Il s'agit de huit tableaux Excel avec les principaux résultats de la statistique eAsyl de juin 2008 à juin 2012.

La collecte des données au mois de référence juin 2013 s'est déroulée du 19 août au 11 octobre 2013. Les résultats seront publiés dans le courant du premier semestre 2014. La représentation de ceux-ci sera différente à partir du relevé eAsyl 2013.

Le facteur W (facteur d'efficacité économique d'une personne active occupée) sera toujours calculé, mais l'accent sera mis sur d'autres indicateurs tels que le taux d'aide sociale, les coûts de l'aide sociale et la structure des unités d'assistance.

d Initiative des Villes

Les indicateurs ont été remis dans les délais aux 13 villes participant à l'«Initiative des Villes pour la politique sociale». La collaboration entre l'Initiative des Villes, la haute école bernoise chargée de rédiger le rapport et l'OFS s'est poursuivie dans le cadre d'un atelier de contrôle des données et d'une journée consacrée à discuter du rapport. En plus du rapport proprement dit, on s'est concentré sur un thème spécifique. Cette année il s'agissait des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 50 à 64 ans. Le rapport sur ces indicateurs et le communiqué dont il a fait l'objet ont été présentés au public en septembre lors d'une conférence de presse.

http://staedteinitiative.ch/fr/Info/Kennzahlen_Sozialhilfe/Kennzahlenbericht_aktuell

e Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

La réforme de la péréquation financière (RPF) vise à éliminer les écarts entre les cantons et à optimiser la collaboration entre la Confédération et les cantons, en décentralisant les tâches et en créant un système de compensation financière. Ce système se compose de deux parties: la compensation des ressources et la compensation des charges. Il est d'une telle importance pour l'OFS que des indicateurs sont établis depuis son introduction le 1^{er} janvier 2008. L'indicateur de pauvreté (ARMIN), calculé à partir de l'ensemble des bénéficiaires de prestations d'aide sociale au sens large (PC incluses)¹, est un indicateur partiel servant à mesurer les charges induites par la structure de la population. Le volume du recours aux prestations sociales sous condition de ressources renseigne sur les mesures que prennent les cantons pour réduire la pauvreté. Contrairement au taux de pauvreté, qui considère la pauvreté non combattue, l'indicateur de pauvreté sert à mesurer la pauvreté combattue. Le but est de pouvoir comparer les différents systèmes de prestations cantonaux en considérant l'aide sociale au sens large, c'est-à-dire toutes les prestations liées au besoin, y compris les prestations complémentaires (PC) relevant du droit fédéral.

¹ Voir à ce propos l'article 34, Ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges (OPFCC), RS 613.21

Pour l'heure, étant donné qu'on ne dispose pas encore de données individuelles pour toutes les prestations sous condition de ressources, il faut recourir en partie à des données agrégées pour calculer l'indicateur de pauvreté. Dès que la mise en place de la statistique des bénéficiaires d'aide sociale sera terminée, on disposera de données individuelles pour l'ensemble du territoire suisse pour toutes les prestations sociales sous condition de ressources telles que les allocations familiales, les avances sur pensions alimentaires, les allocations de chômage, les prestations complémentaires cantonales, les aides aux jeunes, aux familles et au logement.

f Protection des données

Le relevé et l'exploitation des données s'effectuent dans le respect des principes de la protection des données stipulés dans la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (articles 14 à 17), dans la loi fédérale sur la protection des données (article 22) et dans l'ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux.

L'article 21 de l'ordonnance du 14 juin 1993 relative à la loi fédérale sur la protection des données prévoit l'établissement d'un règlement de traitement réglant dans le détail les dispositions relatives à la protection des données pour le relevé, le traitement, l'exploitation et le transfert des données personnelles. Ce règlement a été complètement remanié et mis à jour en 2013. La version remaniée entrée en vigueur le 15 janvier 2014 remplace ainsi la dernière version du 30 avril 2007.

9 Perspectives pour 2014

Dans le courant du deuxième semestre de 2014, une Actualité OFS paraîtra sur un thème approfondi en rapport avec la statistique de l'aide sociale. Les principaux résultats 2013 pour la Suisse seront publiés en décembre 2014.

Les travaux en vue de la révision du questionnaire se poursuivront en 2014 sur la base des décisions prises d'entente avec le groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale. D'autres aspects importants seront examinés lors de la mise en œuvre de la stratégie de l'OFS en matière d'exploitation des registres. A l'interne de l'office, nous participerons activement à des publications et à des projets transversaux dans lesquels sont utilisées les données de la statistique de l'aide sociale.

Dans les cantons où il n'a pas encore été possible de relever les données des avances sur pensions alimentaires (AVPA) et des aides cantonales versées en complément des PC à l'AVS/AI, tout est entrepris pour que ce relevé puisse s'effectuer ces prochaines années. Ces travaux seront menés en étroite collaboration avec les services sociaux concernés et les producteurs de systèmes de gestion de dossiers d'aide sociale. Ont déjà démarré les travaux relatifs au relevé des données concernant les AVPA dans les cantons de Berne, du Valais et à celui des données sur les aides cantonales dans les cantons de Bâle-Ville et de Zoug.

L'amélioration du système de contrôle devrait entrer dans une nouvelle phase. Un concept permettant de valider la bonne implémentation d'un système de gestion de dossiers (sur le plan technique et méthodologique) devrait voir le jour.

Les travaux liés à la mise en œuvre des corrections automatiques des données dans ISOS vont se poursuivre; la migration de SOSTAT devrait aboutir dans le courant de l'été 2014.

Un appel d'offre public selon les normes OMC sera publié dans le but d'obtenir des prestations informatiques auprès d'une société privée. Ce processus se déroule sous la direction de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL).

Dans le domaine de l'aide sociale relative aux réfugiés et aux requérants d'asile, les mêmes analyses seront effectuées en 2014 que l'année précédente. Les travaux relatifs à la réorientation de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés seront menés en parallèle, conformément à la décision de principe qu'a pris l'Office fédéral des migrations en octobre 2013 et au mandat de mise en œuvre dont il a chargé l'OFS.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie
(certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Données interactives
(banques de données, accessibles en ligne)

Contact

058 463 6011

info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 6060

order@bfs.admin.ch

www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

N° de commande

1106-1300

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

ISBN 978-3-303-13161-9